



# Journal *Info Déchets*

Toute l'actualité de votre service de collecte et de traitement

N°16 - Mai 2021

>>> Suivez-nous !  - [smipe-vta.net](https://www.smipe-vta.net)



# Donnez un second souffle à vos papiers

Le tri du papier,  
quels sont les  
enjeux ?

Page 3

Au coeur du  
centre de tri,  
reportage

Page 5

La  
matériauthèque  
fête ses 2 ans

Page 7





Le Président  
du SMIFE  
Xavier DUPONT

Notre travail sur l'amélioration du traitement des déchets et l'optimisation des coûts se poursuit.

Pour autant, passer de la logique d'un service de collecte à une réelle gestion environnementale de nos déchets, afin de parvenir à l'objectif final de zéro déchet fixé par la loi, ne se fera pas sans mal !

Malgré nos efforts quotidiens, le coût de cette politique est mécaniquement contraint à augmenter :

- Pour payer à l'Etat, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui a représenté un coût supplémentaire de 3 € à la tonne en 2020 et qui coûtera 9 € la tonne en 2021, avant d'atteindre environ 15€ la tonne d'ici 2025...
- Pour permettre d'élargir la gamme des produits triés. Nous nous dotons à cet effet d'une nouvelle usine de tri à Angers. Beaucoup plus respectueuse de l'environnement elle engendrera néanmoins un coût supplémentaire à supporter.
- Pour compenser la perte de recette liée à la capacité en baisse de nos partenaires à racheter les matières triées.

Au-delà de ces enjeux, notre périmètre administratif a évolué et la loi nous oblige à faire le choix d'un seul mode de financement. Le sud avait fait le choix de la TEOM, le nord (ex-territoire du SMIOM) celui de la REOM, il fallait choisir et après une année de débats et de réflexions, c'est la TEOM avec un système d'écrêtement limitant les hausses qui a été retenu. Le choix de la Taxe plutôt que la Redevance est une tendance nationale qui s'est généralisée sur la très grande majorité des intercommunalités d'Indre et Loire car nous sommes tous tributaires du même contexte.

Cela entrainera des changements importants pour certains foyers passant du régime de la Redevance à la Taxe car les modes de calcul sont sur des logiques très différentes. L'une sur une logique de coût à l'usager comme une prestation (la redevance) et l'autre sur un principe de financement solidaire d'un service commun (la taxe). La Taxe permettra une baisse de la charge financière pour la majorité d'entre vous, mais malheureusement une hausse pour certains, hausse que nous avons pu contenir via un système de plafonnement. Là encore, la règle imposée par l'Etat ne nous laisse que peu de marges de manoeuvre pour limiter les écarts.

Nous aurons à cœur de vous présenter nos projets pour améliorer le service et limiter l'impact de nos déchets sur l'environnement.

Nous sommes au début d'une mutation profonde et malgré les changements à venir, je vous encourage à poursuivre vos efforts pour le tri, le compostage, la limitation des déchets... car c'est dans notre intérêt à tous et pour les générations qui nous suivront.

Vos élus restent à votre disposition pour toutes précisions.

Merci de votre compréhension.

Le Journal Info Déchets est édité par le SMIFE Val Touraine Anjou, ZI La Petite Prairie - BP 35 - 1, Impasse Clé des champs - BP 35 - 37140 BOURGUEIL. Tél. 02 47 97 89 75 - Directeur de la publication: Xavier DUPONT; Rédaction: Service communication; Impression: Loire Impression Saumur; Photos: Service communication, photothèque Citeo, Ademe, Eco DDS, livres de droit; Magazine imprimé à 13 431 exemplaires sur papier 100% PEFC avec encres végétales.

## QUI SOMMES NOUS ?

Le SMIFE Val Touraine Anjou est une collectivité publique qui fonctionne en régie c'est à dire avec son propre matériel et ses propres agents :



22 agents techniques  
(Chauffeurs, ripeurs, transferts, relève des colonnes, gardiens de déchèteries, maintenance, exploitation, responsable du service)

29% de femmes  
et  
71 % d'hommes

6 agents administratifs  
(Direction, secrétariat, comptabilité, ressources humaines, communication et prévention)

7 bennes à Ordures  
Ménagères  
(dont 2 bennes bi-compartmentées)



3 porteurs transfert  
2 porteurs levage colonnes  
3 engins  
(pelleteuse, chargeur, tracteur)  
8 véhicules de service



5 déchèteries  
(Benais, Bourgueil, Saint-Laurent-de-Lin, Savigné-sur-Lathan et Saint-Patrice)



1 quai de transfert



1 plateforme de stockage en exploitation



13 683 tonnes de déchets  
464 kg/ hab/an

[contact@smife-vta.net](mailto:contact@smife-vta.net)

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Facebook

Venez nous rejoindre sur notre page « SmifeVTA » et suivre nos actualités.

### Site Internet : [www.smife-vta.net](http://www.smife-vta.net)

Le site présente le fonctionnement du Syndicat, son organisation, ses actualités et les événements. Vous y trouverez également toutes les consignes pour éviter les doutes ou erreurs de tri.

### Journal Salamandre - Sivert

Vous recevez 2 fois par an, le Salamandre, journal d'informations sur le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Énergétique, où sont incinérées vos Ordures Ménagères Résiduelles.

## POUR MIEUX COMPRENDRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'opercule des colonnes bleues, pour la dépose du papier a été réduite, par l'intermédiaire d'une plaque en métal permettant d'intégrer uniquement du papier pour minimiser la dépose d'objet, autres que du papier.



En effet, depuis un an, les agents du SMIFE sont obligés de d'effectuer un second tri manuel (après le votre) afin d'enlever les déchets qui ne devraient pas s'y trouver, puisque le recycleur exige un papier de qualité.

Et trois fois par mois, malheureusement, ils y retirent environ 4 bacs de 770L de déchets autres que du papier comme des tuyaux en plastique, des gravats, du carton,... et il est dommage d'en arriver là ! Cette manipulation est plus que nécessaire pour ne pas engendrer des frais supplémentaires conséquents, si le papier est souillé.

### Quels papiers sont concernés par le tri ?

Tous les papiers, feuilles, enveloppes (enveloppes à fenêtres comprises), cahiers, bloc-notes, agendas, courriers..., qu'il soient imprimés (photocopies, impressions) ou non. Les journaux, revues, magazines, prospectus, cahiers (sans spirales), livre sans couverture, ou encore bloc notes.



Exceptions : les papiers souillés (mouchoirs, boucherie, pâtisserie, fastfood) et le kraft ne sont pas recyclables.

### Dans quelle poubelle ?



Où les jeter ? Jetez vos papiers dans les 66 colonnes à papier installées sur le territoire. Geolocalisation possible sur [www.smife-vta.net/ou-deposer-vos-recyclables](http://www.smife-vta.net/ou-deposer-vos-recyclables)

Le papier est fabriqué à partir de fibres vierges (qui peuvent être issues de forêts gérées durablement) ou de fibres issues de papiers récupérés.

**Astuces :** Pour maîtriser votre consommation de papier, vous pouvez utiliser un STOP PUB à coller sur votre boîte à lettres, afin de limiter les prospectus. Vous pouvez également déposer une caisse près de votre bureau ou de la photocopieuse afin d'effectuer le tri en direct.

### La calculatrice du recyclage

Sur l'année 2020, 442,37 tonnes ont été collectées, soit l'équivalent de 18,42 kg par habitant du SMIFE. Ce qui représente une économie par personne de :

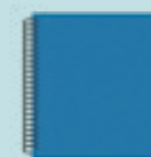


53 kWh soit l'équivalent  
d'un épisode d'une série  
Netflix



354L d'eau économisés  
soit l'équivalent  
de 2 bains remplis

Et une fois recyclés, vos papiers ont permis de créer du nouveau papier, soit par personne:



49  
cahiers



54  
magazines



230  
prospectus



46  
journaux



## PLUS DE TRI POUR VALORISER TOUJOURS PLUS !

### NOUVELLE FILIÈRE EN DÉCHÈTERIE POUR LES COUETTES ET OREILLERS



#### Que faire de vos couettes et oreillers usagés ?

En déchèteries, déposez-les dans le contenant dédié à la collecte de ces produits en prenant soin de refermer le couvercle une fois vos articles déposés.

Grâce à ce système de collecte séparée, les couettes et oreillers déposés par vos soins seront mieux protégés et pourront donc être mieux recyclés.

#### Quels sont les produits concernés ?

Les couettes, oreillers, traversins, sacs de couchage... En clair, tous les articles rembourrés de literie et d'assise.

#### Que devient-il ?

Une fois collectés, les couettes et oreillers pourront être recyclés ou transformés en énergie.



### NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS EN CAS DE JOUR FÉRIÉ

Aucune collecte des déchets (ordures ménagères et sélectif) n'est assurée les jours fériés. Quand une semaine compte un jour férié, la collecte de ce jour férié est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi. Comme habituellement, il est indispensable de **sortir vos contenants la veille au soir**.



### NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Depuis le lundi 3 mai, les conditions d'accès en déchèterie sont quelques peu modifiées. En effet, les véhicules sont autorisés selon un PTAC inférieur à 3,5T et les volumes gratuits sont limités afin de répondre à la demande et à l'équité de chacun des usagers du territoire. Ci-dessous les visuels affichés aux entrées des 5 déchèteries.

CONDITIONS D'ACCÈS - VÉHICULES -	CONDITIONS D'ACCÈS - VOLUMES AUTORISÉS -	CONDITIONS D'ACCÈS - VOLUMES AUTORISÉS -
<p><b>VÉHICULES AUTORISÉS</b></p> <p>Véhicules au P.T.A.C.* <b>JUSQU'À 3,5T</b></p> <p><b>INTERDIT</b> de basculer la benne</p> <p><b>VÉHICULES INTERDITS</b></p> <p>Tous les tracteurs Véhicules au P.T.A.C.* <b>SUPÉRIEUR À 3,5T</b></p>	<p><b>PARTICULIERS</b></p> <p>Dépôts journaliers <b>INFÉRIEURS À 2m³</b> → <b>GRATUIT</b></p> <p>tous flux confondus</p> <p>Dépôts journaliers <b>SUPÉRIEURS À 2m³</b> → Facturation à la pesée au Centre de transfert de Benais</p> <p>tous flux confondus</p>	<p><b>PROFESSIONNELS</b></p> <p>Dépôts journaliers <b>INFÉRIEURS À 1m³</b> → <b>GRATUIT</b></p> <p>tous flux confondus</p> <p>Dépôts journaliers <b>ENTRE 1 et 2m³</b> → Facturation par passage en déchèterie</p> <p>tous flux confondus</p> <p><b>SANS LIMITE DE VOLUME</b> → Facturation à la pesée au Centre de transfert de Benais</p>
www.smipe-vta.net	www.smipe-vta.net	www.smipe-vta.net

### LE RÉEMPLOI C'EST POSSIBLE



Les déchèteries de Bourgueil et Benais sont équipées d'un caisson maritime bleu, dédié au réemploi. Chacun peut y déposer des objets encore réutilisables. L'association ASPIRE basée à Saumur vient récupérer chaque semaine le contenu des caissons. Les produits sont ensuite vendus dans ses magasins. Ainsi, ils permettent de s'équiper ou de chiner la perle rare à moindre coût.

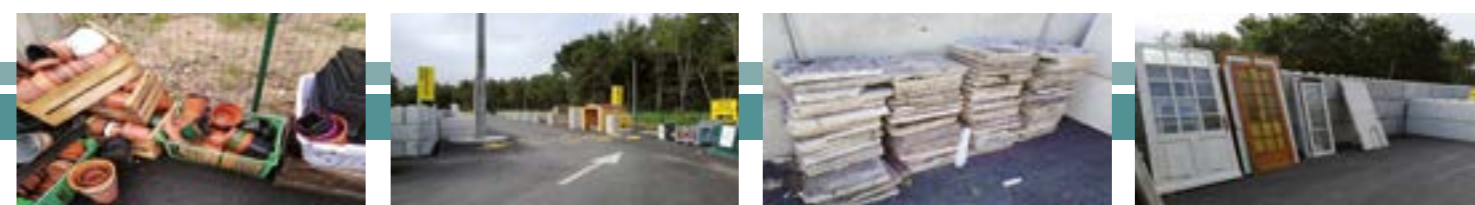
Et en plus, ces dons permettent à l'association de réinjecter dans le circuit des objets d'occasion en limitant ainsi les déchets et créer des emplois pour des salariés en réinsertion professionnelle. Une possibilité supplémentaire pour que des objets ne terminent pas dans la poubelle !

### LA MATÉRIAUTHÈQUE FÊTE SES DEUX ANS D'ÉCHANGES

Huisseries, pots de fleurs, carrelage, palettes,... À la matériauthèque de Benais, tous les matériaux en bon état peuvent avoir une seconde vie. Cet espace d'un nouveau genre a été construit, il y a deux ans, à l'initiative d'Yves BOUCHER, ancien président du SMIPE. A l'époque, les élus du SMIPE ont réfléchi à un nouveau modèle de dépose des déchets à intégrer aux travaux de l'extension de la déchèterie de Benais. Trop de matériaux encore réutilisables se retrouvaient dans les encombrants, direction l'incinération.

L'espace vide devient inédit, permettant de déposer des matériaux encore utilisables, sur une simple idée : ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ! C'est pourquoi, le réemploi, l'échange entre usagers sont mis à l'honneur.

Aujourd'hui, le SMIPE a pour objectif de modifier la vision que l'on porte sur les déchets. Ici, il est possible de donner, prendre, recycler afin de renforcer le réemploi, maximiser le recyclage et finalement réduire au maximum l'incinération.



### CHIFFRES CLÉS

Depuis la création de la Matériauthèque, c'est + de 100 tonnes de produits qui sont échangés plutôt que jetés.



## Beewrap et vous ?

Et si on laissait tomber ces bons vieux rouleaux de papier d'aluminium ou de cellophane pour conserver nos aliments de façon écologique et durable !

Pour changer la donne, voici une recette de Bee wrap : l'emballage écologique.

### RECETTE

Il vous faut :

- Des morceaux de tissus en coton de la taille de vos plats
- De la cire d'abeille en pastilles ou en copeaux



**Première étape :** Tracer sur l'envers du tissu les futures découpes en faisant le tour des objets.

Le mieux est d'en faire plusieurs surtout si vous avez de grands plats.

**Deuxième étape :** Découper les formes en tissu avec des ciseaux. En toute logique, le tissu imbibé de cire ne devrait pas s'effiloche.

**Troisième étape :** Deux techniques s'offrent à vous : le four ou le fer à repasser.

- *Si vous utilisez le four :* posez une feuille de papier sulfurisé sur la grille. Y déposer ensuite le futur beewrap et disposer généreusement la cire.

Enfournez à 100°C pendant 3 à 4 minutes. Si la cire ne s'est pas déposée partout, n'hésitez pas à en remettre aux endroits où il en manque et à ré-enfourner pour une nouvelle séance. Sinon, étalez de la cire fondue avec une petite cuillère.

- *Si vous utilisez un fer à repasser :* posez une première feuille de papier sulfurisé où vous allez déposer votre futur beewrap. Étalez de la cire sur celui-ci. Déposez une deuxième feuille de papier sulfurisé. Passez votre fer sur le papier jusqu'à ce que la cire soit fondue. N'hésitez pas à vérifier que la cire soit bien fondue partout.

**Dernière étape :** Faire sécher le beewrap sur un fil à linge. Le séchage ne prend que quelques secondes. Et pour finir, le rincer à l'eau froide avant de le ranger dans vos armoires.

## Abreuvoir à abeilles

Les abeilles sont précieuses pour nos écosystèmes. Et si on leur donnait un petit coup de pouce pour se désaltérer en toutes saisons?!

Pourquoi ne pas installer un abreuvoir pour nos chers insectes et ainsi éviter qu'elles se noient dans les piscines, les abreuvoirs pour volailles, bovins, équins et autres herbivores.

C'est simple à mettre en place. Pour cela, il vous faudra: une bassine ou tout autre contenant creux et des bouchons en liège coupés en deux, à la vertical, avec un peu d'eau et hop dans le jardin !

Les abeilles pourront se poser sur les bouchons, s'hydrater, sans risquer de se noyer.

C'est simple et pas cher, lancez vous !



## Un masque pour le visage avec les vertus du miel

On utilise souvent le miel dans les recettes de cuisine ou pour notre santé mais on ne pense pas assez à profiter de ses bienfaits pour notre beauté.

C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir cet ingrédient pour choyer votre visage. Quoi de mieux qu'un masque pour avoir une peau toute douce !

**Ingrédients :**

- 1 c. à s. de miel
- 3/4 d'une banane bien mûre
- le jus d'un demi citron



**Recette :**

Coupez la banane en rondelles. Ajoutez le miel et le jus de citron puis mélangez le tout à l'aide d'une fourchette. Si le mélange est trop liquide, rajoutez un peu de banane et/ou de miel pour épaissir la préparation jusqu'à avoir une bonne consistance (elle doit pouvoir tenir sur la peau sans couler). Appliquez sur le visage et laissez poser une dizaine de minutes.

Rincez à l'eau claire. Vous n'avez plus qu'à admirer le résultat !